

Programme de développement

Pointage de performance – Exigences minimales pour l’admissibilité au volet préqualifié (exercice financier 2026-2027)

Palier	Langue / Région	# de sociétés	Pointage de performance minimal
Palier A: 30 sociétés @ 100 000\$	Français	10 sociétés	50,1
	Anglais	20 sociétés	76,6
Palier B 123 sociétés @ 60 000\$	Français	41 sociétés	7,2
	Atlantique	12 sociétés	4,6
	Québec – Anglais	12 sociétés	10
	Ontario + Nunavut	31 sociétés	29,8
	Ouest+ Territoires du Nord-Ouest + Yukon	27 sociétés	8,7

Remarques :

Notez que le pointage de performance utilisé aux fins de l'accès au volet préqualifié est le pointage tel que calculé au début de l'année financière de Téléfilm et peut donc différer du pointage de performance de l'organisation qui est affiché dans Dialogue.

Les Requérants qui ne sont pas admissibles au volet préqualifié peuvent être admissibles à l'un des volets suivants : volet général, volet autochtone ou volet destiné aux personnes noires et aux personnes de couleur.

Veuillez vous référer aux principes directeurs du programme de développement ainsi qu'au guide d'information essentielle disponibles sur la [page web](#) du programme pour connaître les critères d'admissibilité et les autres critères applicables à chacun des volets.